

Consommation touristique

Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3^e région de France

En 2014, les touristes ont dépensé 16,2 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec la valorisation des hébergements en résidence secondaire, la consommation touristique s'élève à 18,9 milliards d'euros, au 3^e rang français. Cela représente 12,5 % du produit intérieur brut régional. Dans la région, les touristes dépensent relativement plus en restaurants, hôtels et billets d'avion et moins en carburant, péages et en courses alimentaires que dans les autres régions de province.

Entre 2005 et 2014, les dépenses touristiques ont augmenté de 5,6 %. Elles ont progressé dans les secteurs des transports (autocars et avions), des agences de voyage, des parcs d'attraction et de l'hébergement en camping.

Les dépenses en hôtellerie et restauration ont également augmenté entre 2005 et 2014, malgré un fléchissement après 2011. Dans quelques secteurs, les touristes ont moins dépensé : les déplacements en voiture (carburants et péages), les casinos et les remontées mécaniques.

Sébastien Samyn, Insee

Dîner au restaurant, réserver une chambre d'hôtel, acheter un billet d'avion, s'équiper en matériel de camping avant de partir en vacances : toutes ces activités effectuées par les touristes ont un impact économique dans une région (*définitions*). La comptabilité nationale permet de mesurer cet impact en évaluant ce que les touristes consomment, que ce soit en vue d'un futur voyage ou plus simplement sur leur lieu de villégiature ou d'excursion.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la consommation touristique globale atteint ainsi 18,9 milliards d'euros en 2014. La région se classe au troisième rang derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1*). Les touristes ont directement dépensé 16,2 milliards d'euros et l'hébergement en résidence secondaire dans la région est valorisé à hauteur de 2,7 milliards d'euros (15 % de la consommation touristique globale).

Le poids du tourisme dans l'économie régionale est important : la consommation touristique représente 12,5 % du produit intérieur brut régional, en deuxième position derrière la Corse (33 %) et loin devant la moyenne nationale (7,4 %).

2,7 milliards dépensés dans les restaurants et cafés

Les dépenses les plus importantes sont celles en restaurants et cafés (2,7 milliards), en hôtels et en billets d'avion (1,6 milliards chacun). Ces trois postes représentent ensemble 31 % de la consommation touristique globale. À eux seuls, les hôtels comptent pour 8 %.

Les touristes restent en moyenne plus longtemps dans la région que dans les régions de province.

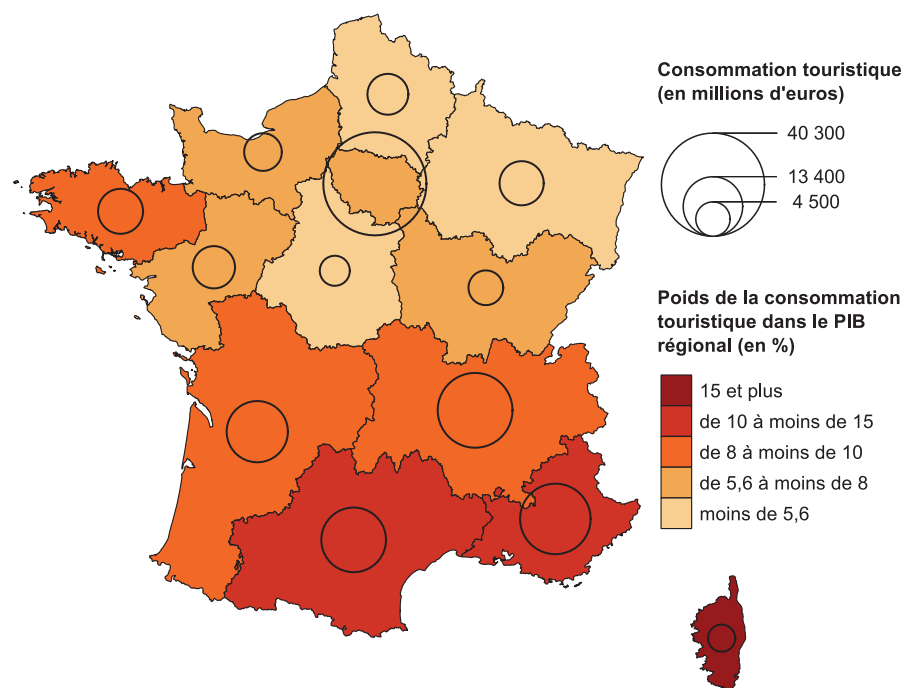
Les dépenses en transports non urbains (avion, train...) et en biens de consommation durables (campings-cars, skis...) pèsent fortement dans la consommation touristique régionale : elles représentent 20 % de la consommation touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (contre 16 % dans les autres régions hors Île-de-France). Ces dépenses peuvent être réalisées par des visiteurs comme par les habitants de la région en vue de leurs déplacements (dans la région ou ailleurs).

Plus de sorties au restaurant, moins de dépenses en carburant

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part des dépenses caractéristiques du tourisme (hébergement, restauration, transports non urbains...) est plus importante que dans les autres régions de province (56 % contre 49 %). En particulier, on dépense plus en restaurant (14 % contre 11 % en province) et en transports non urbains (16 % contre 12 %). L'importance des transports est principalement due aux déplacements

1 Troisième région de France pour les dépenses des touristes

Consommation touristique et poids dans le PIB régional en 2014



Source : Insee, DGE, Compte satellite du tourisme régionalisé 2014, Produits intérieurs bruts régionaux 2014

en avion, qui pèsent à eux seuls 8 % de la consommation touristique, autant que l'hébergement dans les hôtels. Dans les dépenses d'hébergement marchand, la part des hôtels est plus importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis que les gîtes ruraux et les autres locations saisonnières sont moins présents.

Réciproquement, les touristes dépensent moins en courses d'alimentation pendant leur séjour, ainsi qu'en carburant et en péages (14 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 21 % en province). De manière générale, ils réalisent moins de dépenses non spécifiques au secteur du tourisme : 29 % de la consommation touristique globale contre 37 % dans les régions de province (figure 2).

L'hébergement non marchand (résidences secondaires) pèse 15 % dans la région, part similaire à celle des autres régions de province (14 %), alors même que le parc de résidences secondaires y est plus important.

Une hausse des dépenses touristiques au rythme national

Entre 2005 et 2014, les dépenses touristiques ont augmenté de 5,6 % en euros constants, au même rythme qu'en France (figure 3). Cela représente une augmentation d'environ 3,1 milliards d'euros en 10 ans, dont 2,4 milliards dus à l'inflation. En euros courants, le poids de la consommation touristique dans le PIB progresse, passant de 12,1 % du PIB régional en 2005 à 12,5 % en 2014.

Cette évolution globale a cependant connu des inflexions. Entre 2005 et 2011, les dépenses ont augmenté de 6,6 % en euros constants, plaçant la région au 4^e rang derrière la Corse, les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Entre 2011 et 2014, en revanche, elles ont baissé de 1,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur alors qu'elles progressaient de 1,3 % en France de province.

Campings et transports en hausse

Dans certains secteurs, les dépenses ont augmenté entre 2005 et 2011 mais également entre 2011 et 2014. C'est le cas des dépenses d'hébergement en camping (+ 13 % en euros constants entre 2005 et 2014), des services de transports par autocar (+ 29 %), par avion (+ 9 %), des dépenses dans les agences de voyage (+ 14 %), ainsi que dans les parcs d'attractions (+ 43 %). Il s'agit d'activités réalisées en partie par des résidents : déplacements vers d'autres régions ou vers l'étranger, dépenses dans des agences de voyage et excursions de résidents dans les parcs d'attractions de la région.

2 Un poids des dépenses au restaurant plus important

Consommation touristique en 2014, par secteur

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France	
	Montant (en millions d'euros)	Répartition (en %)	Répartition (en %)	France de Province
I Dépenses en services caractéristiques	10 605	56	58	49
1. Hébergements touristiques marchands	3 025	16	16	16
Hôtels	1 599	8	8	6
Campings ⁽¹⁾	300	2	1	2
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	737	4	5	6
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	389	2	2	2
2. Restaurants et cafés	2 679	14	12	11
3. Services de transport non urbain	2 927	15	17	12
Transport par avion	1 562	8	10	5
Transport par train ⁽³⁾	874	5	5	4
Transport par autocar	251	1	2	2
Transport fluvial et maritime ⁽⁴⁾	240	1	0	1
4. Location de courte durée de matériel	444	2	2	2
Location de véhicules de tourisme	301	2	1	1
Location d'articles de sports et loisirs	142	1	1	1
5. Services des voyagistes et agences de voyages	683	4	5	3
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	848	4	6	5
Musées, spectacles et autres activités culturelles	166	1	1	1
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	178	1	2	1
Casinos	402	2	1	2
Remontées mécaniques	103	1	1	1
II Autres postes de dépenses	5 541	29	31	37
Carburants	1 057	6	7	9
Péages	333	2	2	3
Aliments et boissons ⁽⁵⁾	1 294	7	7	9
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁶⁾	809	4	4	4
Autres biens de consommation ⁽⁷⁾	1 471	8	7	9
Taxis et autres services de transport urbain	145	1	1	1
Autres services ⁽⁸⁾	432	2	2	2
III Dépense touristique (III = I + II)	16 146	85	89	86
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁹⁾	2 749	15	11	14
V Consommation touristique (V = III + IV)	18 895	100	100	100

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien

⁽⁴⁾ Hors croisières

⁽⁵⁾ Hors restaurants et cafés

⁽⁶⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances

⁽⁷⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁸⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁹⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Lecture : les dépenses en services caractéristiques du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élèvent à 10,6 milliards d'euros en 2014, soit 56 % de la consommation touristique de la région (49 % en France de province).

Source : Insee, DGE, Compte satellite du tourisme régionalisé 2014

D'autres dépenses ont augmenté depuis 2005 malgré une baisse entre 2011 et 2014. Cela concerne les dépenses dans les hôtels et les restaurants, les achats de biens de consommation durables, d'aliments et de boissons hors restaurants (« courses » alimentaires). Dans le transport maritime, le repli est imputable à la situation de l'ancienne compagnie maritime SNCM. La location d'articles de sports et loisirs, liée en partie aux activités de sport d'hiver, a été également affectée.

Dans certains secteurs, enfin, les dépenses touristiques diminuent en euros constants sur les deux périodes. Les dépenses effectuées dans les casinos sont celles qui ont le plus baissé (-36%). La consommation de carburants (-10%) et les dépenses en péages ont également diminué, indiquant une mobilité plus faible des touristes autour de leur lieu de villégiature et un moindre recours à la voiture pour se rendre sur son lieu de vacances. Les dépenses en remontées mécaniques ont aussi reculé sur cette période. Pour ces postes de consommation, le repli se retrouve également au niveau national. En revanche, les baisses des dépenses en activités culturelles (musées, spectacles...) et en produits et services locaux (souvenirs, soins...) sont spécifiques à la région.

Dépenses et fréquentation hôtelière sont liées

Entre 2011 et 2014, les dépenses touristiques ont varié dans le même sens que la fréquentation des hôtels (respectivement -1,5% et -2,3%). Après plusieurs années de progression, la fréquentation hôtelière en Provence-Alpes-Côte d'Azur a en effet reculé en 2014 (-500 000 nuitées par rapport à 2011). Néanmoins, la fréquentation des hôtels n'explique pas seule la dépense touristique. Les dépenses en hébergement hôtelier ne représentent qu'un dixième de celle-ci. Par ailleurs, entre 2011 et 2014, la bonne fréquentation des campings a atténué la baisse des dépenses en hébergements marchands. En définitive, ce sont surtout les autres postes de dépenses (aliments et boissons, carburants, shopping divers) qui contribuent en Provence-Alpes-Côte d'Azur à la diminution des dépenses des touristes sur cette période. ■

3 La restauration alimentaire la hausse des dépenses touristiques

Évolution de la dépense touristique entre 2005 et 2014, par secteur

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France	France de province
	Évolution 2005-2014 (en millions d'euros constants)	Évolution 2005-2014 (corrigée de l'inflation nationale, en %)	Évolution 2011-2014 (corrigée de l'inflation nationale, en %)	Évolution 2005-2014 (corrigée de l'inflation nationale, en %)	Évolution 2005-2014 (corrigée de l'inflation nationale, en %)
I Dépenses en services caractéristiques	591,2	8,2	1,1	1,8	3,3
1. Hébergements touristiques marchands	153,0	11,1	-0,6	5,3	4,9
Hôtels	125,7	10,8	-2,2	5,4	4,9
Campings ⁽¹⁾	27,3	13,0	8,8	4,7	5,1
2. Restaurants et cafés	202,4	10,0	-2,8	7,3	5,8
3. Services de transport non urbain	264,4	12,2	9,2	5,0	6,9
Transport par avion	106,8	9,0	14,1	5,4	12,9
Transport par train ⁽²⁾	6,3	0,9	1,7	-1,2	-4,2
Transport par autocar	55,2	29,2	17,9	22,8	15,8
Transport fluvial et maritime ⁽³⁾	96,1	88,2	-2,4	3,2	9,6
4. Location de courte durée de matériel	28,4	7,9	-3,4	-8,8	-4,7
Location de véhicules de tourisme	25,9	11,0	-0,9	-7,9	-8
Location d'articles de sports et loisirs	2,4	2,0	-8,3	-10,1	0,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	69,5	13,6	7,2	-11,5	-0,6
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	-126,4	-16,1	-10	-6,8	-6,9
Musées, spectacles et autres activités culturelles	-2,9	-2,2	-16,6	3,6	11,0
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	47,0	43,4	18,9	5,0	21,9
Casinos	-169,1	-36,1	-15,8	-26,2	-27,7
Remontées mécaniques	-1,4	-1,8	-14,8	-11,1	-11,1
II Autres postes de dépenses	78,6	1,7	-5,4	12,0	9,5
Carburants	-92,2	-10,3	-4,1	-10,3	-10,3
Péages	-9,2	-3,3	-0,6	-3,3	-3,3
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	28,8	2,6	-12,2	27,2	25,2
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	149,3	24,7	-7,7	36,0	28,5
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	-31,4	-2,3	-1,5	11,8	9,9
Taxis et autres services de transport urbain	43,4	55,7	30,9	36,6	40,2
Autres services ⁽⁷⁾	-10,1	-2,6	-7,4	9,7	6,0
III Dépense touristique	669,8	5,6	-1,5	5,5	6,2

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux

⁽²⁾ Hors transilien

⁽³⁾ Hors croisières

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

Lecture : entre 2005 et 2014, la dépense touristique a augmenté de 670 millions d'euros constants, soit +5,6%, malgré une baisse de 1,5% entre 2011 et 2014.

Champ : hors hébergement touristique non marchand, gîtes ruraux et autres locations saisonnières et autres hébergements marchands.

Source : Insee, DGE, Compte satellite du tourisme régionalisé 2014

Définitions - méthode

Le **tourisme** regroupe l'ensemble des activités réalisées par tous les visiteurs, habitant ou non la région, qu'ils soient touristes ou excursionnistes, français ou étrangers, au cours ou en vue de leurs voyages (y compris les voyages d'affaires). Le tourisme recouvre ainsi les déplacements avec nuitées sur les lieux de villégiature ainsi que les déplacements (ou excursions) à la journée.

Le **compte satellite du tourisme** (CST) présente les données économiques sur le tourisme dans un cadre comptable. Il est produit au niveau national par la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'économie et des finances. Il permet de mesurer le poids du tourisme dans l'économie.

La **consommation touristique intérieure** (CTI) constitue l'agrégat principal du compte satellite. Elle évalue les dépenses des visiteurs et regroupe :

- les dépenses liées aux **activités caractéristiques du tourisme** comme les services de transports non urbains (transports par avion, par train, par autocar et transports fluvial et maritime), les restaurants et cafés et les hébergements touristiques marchands ;
- **d'autres dépenses** des visiteurs liées à la consommation de biens et services marchands comme la consommation de carburants, les achats d'aliments et de boissons et les achats d'autres biens de consommation (achats, souvenirs, cadeaux...);
- **les dépenses d'équipement en biens durables** (camping-cars, articles de voyage, etc) réalisées en amont du voyage (affectées au lieu de résidence) ;
- **la valorisation des nuitées passées dans les résidences secondaires** (hébergement touristique non marchand) sur la base d'une estimation du nombre de nuitées (nombre de personnes occupant les résidences secondaires auquel est appliqué le taux d'occupation national de 42 jours par an) et des loyers des résidences principales imputés dans la source Revenus fiscaux localisés 2011.

La **dépense touristique** correspond aux trois premiers postes de la CTI. En ajoutant à la dépense touristique la valorisation des séjours dans les résidences secondaires, on parle de consommation touristique.

La régionalisation du CST consiste à calculer la **répartition régionale de la CTI** pour chaque poste de dépense, en valeur. Elle a été réalisée en **2005, 2011 et 2014**. La consommation touristique est affectée au lieu de consommation effective du bien ou du service. Ce lieu peut être différent du lieu de résidence (achat d'un titre de transport par un employeur) ou même du lieu de villégiature (achat d'un camping-car).

Les évolutions présentées dans cette étude sont des évolutions en volume (à prix constants c'est-à-dire corrigées de l'inflation nationale). Elles sont calculées sur la dépense touristique (donc hors résidences secondaires), hors gîtes ruraux et autres locations saisonnières, et hors autres hébergements marchands en raison de changements de méthode ou de normes de classement survenus sur la période.

Sources

Le compte régionalisé mobilise notamment les enquêtes de l'Insee (réalisées avec la DGE et les partenaires locaux) auprès des entreprises d'hébergement touristique sur la fréquentation des hôtels, des campings et des autres hébergements collectifs (résidences hôtelières, villages vacances...). Il s'appuie aussi sur les deux enquêtes DGE-Banque de France qui portent sur le suivi de la demande touristique auprès des Français (SDT) et sur les visiteurs venant de l'étranger (EVE). Il mobilise enfin les données comptables des entreprises (répartition des chiffres d'affaires) ou encore des données administratives ou d'entreprises publiques (aviation civile, immatriculations, SNCF, etc.).

Pour en savoir plus

- « Tourisme », *Insee Références « Tableaux de l'économie française – Édition 2018 »*, février 2018
- Delage V., Winnicki P., « Fréquentation touristique saison 2017 – Un été plus chaleureux pour Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 38, novembre 2017
- Novella S., « Les touristes dépensent plus de 15 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 5, décembre 2014